



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Du vendredi 10 octobre 2014

Ouverture de séance 20h30

Le quorum étant atteint, 65 adhérents sont présents ou représentés sur les 125 adhérents votant, l'Assemblée Générale ordinaire peut délibérer valablement.

1) Le Président, Laurent RACHET expose son rapport moral.

« Le CPALB a vécu une année tout à fait particulière. Nous avons fini la saison avec 129 membres avec une légère baisse par rapport aux années précédentes.

En 2014, l'ensemble des encadrants du club n'a pas souhaité reconduire un bureau technique, ce que j'ai regretté fortement en début de saison. Je remercie tout particulièrement Jean –Marc Siomsi d'avoir été volontaire pour assurer et assumer le rôle de Directeur Technique. L'absence de bureau technique n'a heureusement eu aucun impact sur la réalisation des formations, qui grâce à l'ensemble des encadrants, ont pu se dérouler dans les meilleures conditions.

L'exploration au sein du club a subi une baisse importante de fréquentation, pas en nombre de sorties mais en nombre de plongeurs. J'espère que cette situation ne durera pas même si aujourd'hui je n'en connais pas la raison exacte.

La section d'apnée continue son développement. En effet nous avons atteint le nombre de 29 pratiquants pour le loisir et de 3 panélistes « performeurs » dont certains participent à des compétitions avec quelques médailles dans plusieurs d'entre elles.

Les travaux de la piscine étant terminés, nous allons reprendre les formations enfants et N1. Pour la formation N1, nous allons essayer une nouvelle organisation en réalisant la formation en piscine de Mars à Mai pour la continuer au lac.

Je sollicite par avance la mobilisation des initiateurs pour assurer cette formation surtout que nous avons cette année des stagiaires initiateurs. La formation enfant redémarre avec 7 enfants motivés et âgés de 10 à 15 ans.

Suite à l'absence de formation N1 sur 2 ans, nous aurons très peu de formation N2 et N3.

Concernant les investissements prochains, hormis l'achat de matériel de plongée pour assurer le renouvellement, nous pourrons réaliser les travaux sur la barge en 2015 grâce aux économies faites depuis 3 ans. Nous réaliserons aussi des modifications sur la station de gonflage afin d'améliorer et de simplifier son utilisation.

Personnellement, je pense avoir vécu l'année la plus difficile en tant que président depuis 2006. Dans mon discours de l'année dernière, je souhaitais une meilleure communication entre les membres et le Conseil d'Administration. Certains événements me font dire que le message n'a pas été entendu. Je trouve cela extrêmement regrettable. Le Conseil d'Administration n'est pas exempt de tout reproche au niveau de sa communication. Les membres du CA doivent être plus présents au club. Nous avons tout à disposition pour communiquer entre nous. Je le répète, le CA est grand ouvert à toute personne qui souhaite apporter une idée ou un point de vue différent.

Je remercie l'ensemble des membres du conseil d'administration et des personnes oeuvrant dans le club pour leur implication et leur dévouement nous permettant de plonger toute la saison.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, de belles plongées au sein du CPALB pour la saison 2014-2015. »

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

2) La trésorière, Marie-Noëlle RENARD, expose le bilan financier :

La comptabilité du club est assurée par M-Noëlle Renard depuis novembre 2011.

Le relevé du courrier et le contrôle de la caisse ont été effectués régulièrement au minimum une fois par semaine.

En règle générale, le paiement des factures et l'encaissement des chèques se font sous 8 jours.

Toutes les pièces comptables sont numérotées, classées, archivées et peuvent être consultées si un adhérent en fait la demande.

Le bilan financier et le budget prévisionnel ont été présentés sous forme de graphiques (du plus général au plus détaillé).

L'exercice comptable débute le 1^{ER} septembre pour s'achever le 31 août de l'année suivante.

	2012/2013	2013/2014
RECETTES	40 437,38	35 601,60
DEPENSES	38 859,19	30 431,78

La saison 2012/2013 s'est terminée avec un excédent de 1 578,19 €

La saison 2013/2014 se termine par un excédent de 5 169,82 €, sachant que sur cet exercice nous avons provisionné 8 000 € pour les travaux importants prévus sur la barge.

DEPENSES 2013/2014 :

DEPENSES 2013/2014		
CHARGES FIXES	4 839,44	15,90 %
DEPENSES FONCTIONNEMENT	5 102,06	16,77 %
DEPENSES ACTIVITE	20 490,28	67,33 %

	30 431,78	
--	------------------	--

Charges fixes : assurances bateaux et RC, charges locaux, téléphonie et internet, cotisations diverses (dépendances inéluctables indépendamment ça plonge ou pas)

Dépenses de fonctionnement : papeterie, document., affranchissement, travaux, nettoyage/hygiène, évènements, frais réception, déplacements, manifestations, boissons, vêtements et frais bancaires divers

Dépenses directement liées à l'activité : licence, assurance plongeur, carte plongée, extérieurs, baptêmes, essence, entretien bateau-compresseur-bouteille, oxygène, matériel d'assistance et secours, matériel plongée, fournitures féd., formation, sortie mer, créneaux piscine.

DEPENSES	2012/2013	2013/2014
Assurances	4 460,25	4 214,98
Bateaux	4 427,54	3 402,07
Bouteilles	853,94	1 142,37
Compresseur, oxy, helium	1 541,04	877,51
Mat. Plongée et secours	2 083,05	457,96
Fonct, manifest.,convivial.	6 482,00	5 097,65
Charges, cotis., frais div.	6 695,26	5 054,42
Sorties mer	6 983,00	5 442,40
Fédération	5 333,11	4 742,42
	38 859,19	30 431,78

La baisse importante (environ 22 %) provient essentiellement d'une baisse de participation à l'activité plongée en elle-même (moins de plongeurs par sortie bateau) et aux activités annexes (barbecue de fin d'année, sortie mer).

Assurances : baisse des adhérents qui ont pris une assurance chez Lafont (12 personnes de moins par rapport à l'exercice précédent – 48 au lieu de 60)

18 assurances « loisir 1 » ont été réglé pour les encadrants sur les exercices

Bateaux : Baisse car pas de gros travaux effectués cette saison par rapport à 2012/2103

Bouteilles : augmentation car plus de bouteilles sont passées en réépreuve

Compresseur : baisse car pas eu de frais de maintenance sur le compresseur cette saison

Matériel : pas eu d'achat important, que des fournitures (ex : pour fabriquer un ligne de déco trimix)

Charges : en baisse car la saison précédente, 4 trim. de créneaux piscine (dont un relevant de la saison 2011/12) ont été réglés contre 3 seulement cette saison.

Sortie mer : baisse importante par rapport à toutes les années précédentes. Toutes les sorties comptaient entre 25 et 30 personnes. Cette année, nous avons atteint péniblement 19 participants (dont 4 non plongeurs) dont deux niveaux IV (M.LEDUGNE et C.AUBERT) et un seul moniteur (F.ROUSSEAU) qui a accepté à la dernière minute d'assurer la fonction de DP.

Fédération : baisse des licenciés (116 contre 121), baisse des achats de fournitures fédérales (moins de formation : 14 personnes (3N1-2N2-5N3-4TRX) contre 22 la saison précédente (3N1-5N2-3N3-8 NTXB-3NTXC))

INVESTISSEMENT 2013/2014 :

Club de Plongée d'Aix Lac du Bourget - FFESSM 1473126 contact@chez.com
 Chemin de la Roselière, Baie de Mémard tél. : 04 79 63 46 13
 73100 - Aix-les-Bains www.cpalb.fr

RECETTES 2013/2014 :

	RECETTES	2012/2013	2013/2014
Cotisations		21 496,16	20 719,12
	cartes plongée	5 160,00	4 050,00
	Adhésions+Licence	10 070,16	10 205,12
	Formation	2 610,00	2 660,00
	Extérieurs	1 893,00	2 394,00
	Assurances	1 763,00	1 410,00
Autres revenus		2 565,71	1 330,97
	Alimentation, manifestations	1 769,85	926,72
	Bouteilles	271,51	339,60
	Matériel, fournit.féd.,vét.	442,30	53,00
	Examen	0,00	
	Remboursement fournis.	82,05	11,65
Subventions		6 029,03	6 210,55
	Commune	1 600,00	1 330
	Commune/créneaux piscine	4 094,03	2 630,55
	Ministère	0,00	1 250,00
	Sponsors, dons	335,00	
	EDF	0,00	1 000,00
Sorties mer		6 810,50	4 998,50
Convivialité		3 535,98	2 342,46
		40 437,38	35 601,60

Carte de plongée : baisse de la fréquentation des sorties (80 % inférieures ou égales à 12 plongeurs)

Adhésions-licence : 127 personnes (tout confondu sauf 5 EDF car leur licence est payée à partir de la subvention reçue) contre 135 personnes l'année précédente

Proportion apnée : 25 en 2012/2013 contre 33 cette année, sachant que 2 apnéistes ont payé 2 licences (FFESSM et AIDA France pour les compétitions)

Formation : (cf commentaires dépenses) moins de formation mais une plus onéreuse (trimix : 350 €)

Extérieurs : augmentation due aux extérieurs (CASA, CODEP 73 et 74), car baisse des baptêmes 13 contre 19 la saison dernière

Assurance : cf commentaires dépenses

Subventions : CNDS et EDF 2013 sont arrivées sur la saison 2013/2014.

Créneaux piscine : cf commentaires dépenses

Sortie mer : cf commentaires dépenses

Convivialité : baisse liée à la baisse de la fréquentation du club et du tarif des boissons passé de 1,20 € à 1 €.

Le bilan financier de la trésorière est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2014/2015 :

DEPENSES	2014/2015	
Assurances	4 600	12 %
Bateaux	4 000	11 %
Bouteilles	1 100	3 %
Compresseur, oxy, hélium	3 400	9 %
Mat. Plongée et secours	1 730	5 %
Fonct, manifest.,convivial.	5 670	15 %
Charges, cotis., frais div.	5 470	14 %
Sorties mer	7 000	18 %
Fédération	4 900	13 %
	37 870	

RECETTES	2014/2015	
COTISATIONS	21 325	56 %
SUBVENTIONS	5 300	14 %
AUTRES REVENUS	2 045	5 %
SORTIE MER	6 700	18 %
CONVIVIALITE	2 500	7 %
	37 870	

Les recettes sont calées approximativement sur le même nombre de licenciés que la saison 2013/2014.

A noter, que dans le poste « SUBVENTIONS » sont comptés, outre la subvention de la commune et celle d'EDF, les remboursements des créneaux piscine par la Ville d'Aix-les-Bains.

Pour les investissements, il est prévu principalement :

- Achat de 2 stab. 400 €
- Achat de 3 combinaisons 500 €
- Masques 100 €
- Evolution station gonflage 2 000 €
- Gueuse à fabriquer pour apnée 400 €

SITUATION DES COMPTES DU CLUB AU 31/08/14

COMPTE CHEQUE	2 692,76
COMPTE SUR LIVRET	24 406,52
LIVRET A Association	106,96
CAISSE	86,52

Le prévisionnel a été approuvé à l'unanimité.

Le Quitus est voté à l'unanimité.

3) La secrétaire , Martine PLEUT, fait le bilan des activités :

Nombre d'adhérents : 129 cette année (contre 144 en 2013). Le constat est simple à faire :
Nombre d'apnéistes : 34 cette année (24 en 2013 soit 10 en plus)
Nombre de plongeurs : 85 cette année (contre 120 en 2013 soit 35 plongeurs en moins).
Cette baisse des plongeurs s'est ressentie dans la fréquentation du club les jours de plongée.

Dernier trimestre 2013 :

17 novembre : Sortie sur le France (une vingtaine de plongeurs)

22 novembre : la Bojplongée organisée par Jean Pierre HAAS (13 plongeurs) suivie d'un repas convivial au club

Premier trimestre 2014

- Plongée de l'An Neuf le 5 janvier 2014 autour du thème des costumes du continent américain (nord et sud). 6 clubs étaient représentés et 33 plongeurs y ont participé dont 17 déguisés. Le CPALB était représenté par 9 plongeurs dont 3 déguisés.
- 18 janvier journée TIV (inspection des bouteilles air) et 1^{er} février (inspection des bouteilles nitrox)
- Le 22 février soirée fondue fort sympathique

Second trimestre 2014

- Du 13 au 15 juin sortie mer à St Raphaël avec 15 inscrits
- Au mois de juillet le centre nautique a été inauguré. Le club a participé à cette manifestation par des baptêmes en piscine qui ont connu un certain succès
- Fête du nautisme le 21 juin. Le club n'a pas obtenu, comme les années précédentes, la piscine. En raison des conditions de plongée peu favorables (manque de visibilité) les baptêmes au lac ont été annulés.
- Le 28 juin a eu lieu le traditionnel barbecue de l'été avec 15 inscrits pour un moment fort convivial
- Sortie sur le France le 20 juillet
- Pique-nique des Meuniers annulé pour cause de mauvais temps

Troisième trimestre 2014

Club de Plongée d'Aix Lac du Bourget - FFESSM 1473126 contact@chez.com
Chemin de la Roselière, Baie de Mémard tél. : 04 79 63 46 13
73100 - Aix-les-Bains www.cpalb.fr

- Formation Nitrox confirmé assurée par Vincent DAANEN en septembre et qui est en cours

A venir :

- Plongée sur le France (la 2ème de l'année) le 16 novembre
- Et Bojplongée 21 novembre

Le bilan des activités de la secrétaire est approuvé. Une abstention.

4) Le responsable technique, Jean-Marc SIOMSI, présente un bilan des activités techniques et formations.

Formations de l'année :

- N2 : 2 validés ; responsable H. ROCHAT
- N3 : 5 validés ; responsable JP. HAAS
- N4 : 1 non validé ; Examen CODEP 73
- RIFAP : 5 validés ; responsable D. GANDIN
- RIFA : 4 validés (formation liée à l'apnée) ; responsable D GANDIN
- PN : 5 validés
- PNC : 2 candidats en cours de formation (théorie le 20 septembre)

Formations à venir :

- N1 piscine : responsables M. LEDUGNE ; D.GANDIN (mars/avril 2015)
- N2 : responsables JP. HAAS ; H. ROCHAT
- PN et PNC : responsable V DAANEN (avril/mai 2015)
- Trimix à définir : responsable B. CARON
- Plongée enfant : 8 candidats
- DP : 2 candidats
- Initiateurs : 5 candidats

Élection bureau technique :

- B. LEVAVASSEUR
- B. CARON
- JF. PLEUT
- C. VARON
- JP. HAAS
- C. MAS

Proposition DT :

- B. LEVAVASSEUR

5) Une présentation des modifications tarifaires proposées à l'assemblée générale est faite par Laurent RACHET.

- Passage de l'adhésion avec licence apnée à de 65€ à 80€
- Passage de la licence passager de 40€ à 45€
- Passage de l'adhésion sans licence de 52,51€ à 57€

La modification des tarifs a été acceptée : 62 OUI et 3 NON et 0 ABSTENTION

6) Le vote pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration est organisé.

Les membres du CA sortants sont : Martine PLEUT, Marie-Noëlle RENARD, Albert CELSAN, Marie LEDUGNE.

Huit adhérents ont candidaté sur les cinq postes correspondant au renouvellement du tiers sortant :

Le vote est organisé pour le renouvellement par tiers du CA du CPALB. Les résultats des élections sont les suivants :

	voix pour	voix contre
Albert CELSAN	39	26
Marie-Noëlle RENARD	56	9
Jean-Claude RENAUD	39	26
Jean-François PLEUT	50	15
Martine PLEUT	44	21

sont élus.

7) Le nouveau Conseil d'Administration du CPALB se retire pour délibérer afin de proposer à l'Assemblée Générale un candidat pour le Présidence du club et d'élire le bureau.

Le nouveau CA propose à l'Assemblée Générale de voter pour l'élection du Président du CPALB et Laurent RACHET se propose comme candidat.

L'Assemblée Générale vote et réélit Laurent RACHET avec : 52 voix pour et 12 voix contre.

Laurent RACHET est donc réélu Président du CPALB.

Laurent RACHET présente la composition du bureau, constitué lors de la délibération du CA :

est Président Adjoint : Jean-François PLEUT

est Vice-Président : Albert CELSAN

est Trésorière : Marie-Noëlle RENARD

est Trésorier Adjoint : Philippe SAHM

est Secrétaire : Martine PLEUT

est Secrétaire Adjointe : Céline VARON

Clôture de séance 23h00

Le Président

Laurent RACHET

La secrétaire

Martine PLEUT